



Mairie de Luynes

Place des Victoires
B.P. 16
37230 LUYNES
Tél. : 02 47 55 35 55
Fax : 02 47 55 52 56
mairie@luynes.fr
www.luynes.fr

**CONVOCATION
CONSEIL MUNICIPAL**

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément aux dispositions des articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales régissant les modalités de convocation du Conseil Municipal reprises à l'article 2 du règlement intérieur du Conseil Municipal voté le 15 décembre 2020, je vous prie de bien vouloir assister à la séance qui aura lieu le :

**MARDI 13 MAI 2026 À 19H30
SALLE DES FÊTES DE LUYNES**

L'ordre du jour sera le suivant :

Désignation d'un(e) secrétaire de séance.

Approbation du Procès-verbal : Séance du 14 avril 2026

Information de Monsieur le Maire des décisions prises dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- 1° - Installation d'un nouveau Conseiller Municipal de la liste « LUYNES AVEC VOUS ».
- 2° - Modification de la composition des commissions municipales.
- 3° - Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
 - 3-A : Détermination du nombre de membres du Conseil d'administration
 - 3-B : Élection des représentants du Conseil Municipal au CCAS
- 4° - Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).
- 5° - Adhésion à la mission de Médiation Préalable Obligatoire (MPO) du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire.
- 6° - Modification du tableau des emplois.
- 7° - Convention d'objectifs et de moyens entre la commune et l'Association Musicale Luynoise (AML).
- 8° - Mise à jour des tarifs de la publicité dans les bulletins d'information municipale.
- 9° - Avis sur l'arrêt du projet de Plan de Mobilité du Syndicat des Mobilités de Touraine.
- 10° - Tours Métropole Val de Loire : Demande de fonds de concours de droit commun exceptionnel.
 - 10-A : Réorientation du solde à destination de l'enveloppe 2
 - 10-B : Projets communaux
- 11° - Tours Métropole Val de Loire : Avenant à la convention de gestion du service commun de la Fourrière Animale

Vous trouverez ci-joint la note explicative de synthèse accompagnée de ses annexes.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) collègue, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Antoine MAQUIN



Diffusion :

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		SERVICES MUNICIPAUX
M. Antoine MAQUIN M. Pascal ARRAGAIN Mme Aurélie LEROY M. Erick MORCHOISNE Mme Sabrina VRIGNAUD M. Gérard MORICEAU Mme Lucie JORGE M. Xavier CUVIER Mme Christelle ADAM M. Gilles HOGUET Mme Anita GATELIER Mme Magali GAUDIN M. Laurent BOUGEAULT M. Olivier DOUSSET M. Vincent GUILLET Mme Séverine RENOU	Mme Cécilia CHENET Mme Angéla MIGNON M. Sébastien VEILLON M. Manuel FABAS-VINSONNAUD Mme Chloé METAHRI Mme Léa JEAN-LOUIS Mme Temanuata GIRARD M. François-Brice JOBARD Mme Florence TOST Mme Amélie BOLANTIN M. Bertrand RITOURET Mme Hélène ODENT M. David LEBRETON	<i>POUR PARTICIPATION</i> M. Raphaël SIMAR DGS
		<i>POUR RESERVATION + PREPARATION DE LA SALLE</i>
		Administration Générale
		<i>POUR INFORMATION</i>
		M. Alain PENOT Correspondant NR 37 Mr Vincent DUPRÉ

Cette liste correspond à l'ordre du tableau du Conseil Municipal tel que défini par l'article L.2121-1 du CGCT.

Après le Maire, prennent rang dans l'ordre du tableau, les Adjointes puis les Conseillers Municipaux en fonction des suffrages obtenus et par priorité d'âge.